www.chu-st-etienne.fr

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

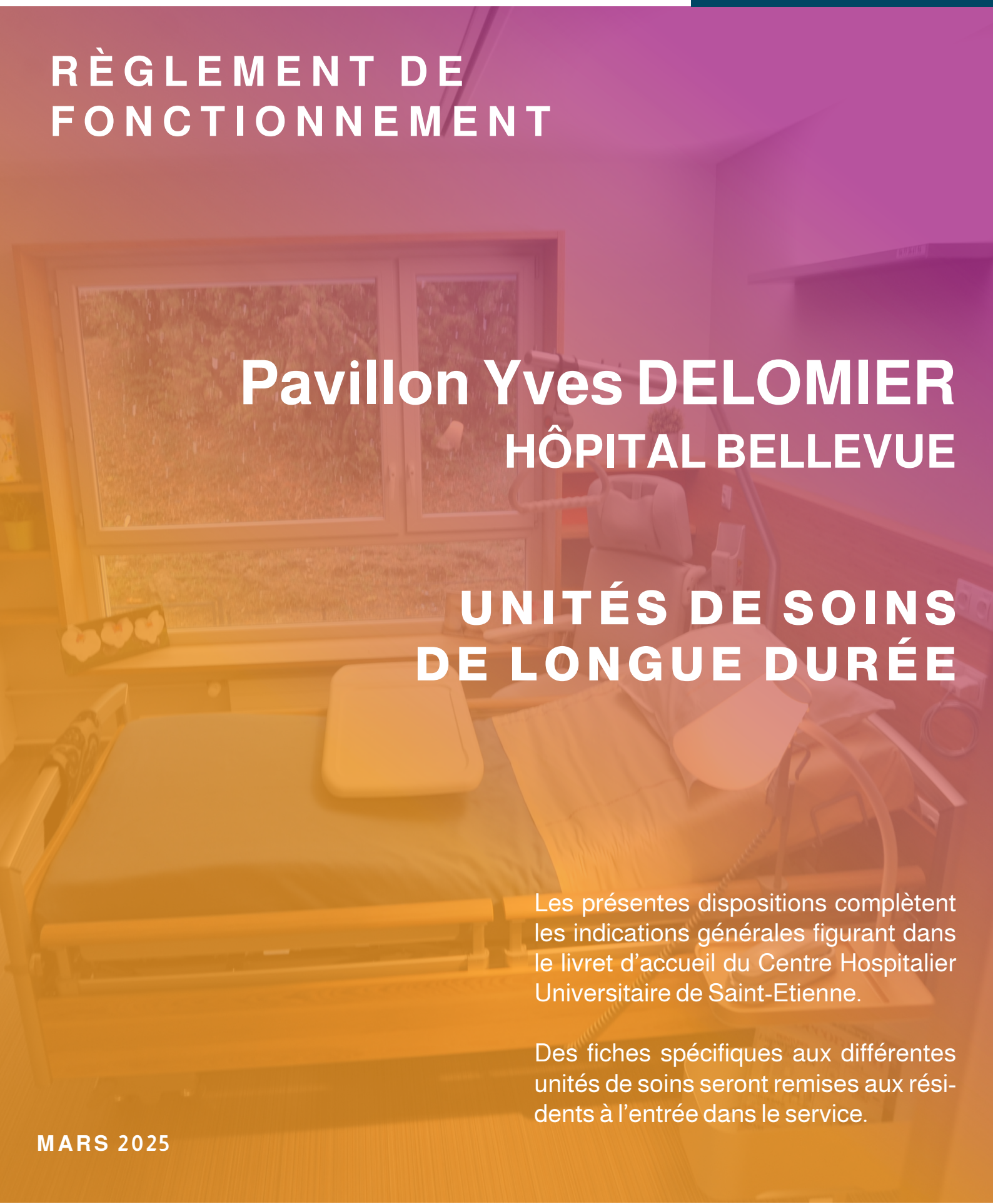

Pavillon Yves DELOMIER
HÔPITAL BELLEVUE

UNITÉS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Les présentes dispositions complètent les indications générales figurant dans le livret d'accueil du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne.

Des fiches spécifiques aux différentes unités de soins seront remises aux résidents à l'entrée dans le service.

MARS 2025

I – SITUATION - ACCESSIBILITE

Le Pavillon « Yves DELOMIER » est situé sur le site de l'Hôpital Bellevue (voir plan joint en annexe N°1).

Il comprend 160 lits d'USLD avec 156 chambres seules et 2 chambres doubles.

3 niveaux pour les unités avec les dénominations suivantes :

DESIGNATION DES UNITÉS	PAR NIVEAU
Le Lizeron	niveau 0 aile sud
L'Ondaine	niveau 0 aile nord
Le Dorlay	niveau 1 aile sud
Le Lignon	niveau 1 aile nord
Le Furan	niveau 2 aile sud
La Coise	niveau 2 aile nord
	Nombre total de lits

- Adresse : 25, Boulevard Pasteur – 42100 Saint Etienne (voir plan –Annexe N° 1)
- Situé à l'entrée Sud de la ville, l'hôpital Bellevue est desservi par le réseau de transports en commun (Tramway et Bus) :

Tramway ligne n° T1 (Solaure/Hôpital Nord)
Tramway ligne n° T3 (Chateaucreux/Bellevue)
Bus ligne n° 7 (Bellevue/Michon)

Des places de parking sont disponibles à proximité du Pavillon « Yves DELOMIER ».

Le parking de l'Hôpital Bellevue est payant, les tarifs sont indiqués sur les bornes de caisse. La première heure est gratuite. Pour les résidents USLD, deux entrées gratuites sont attribuées aux familles qui doivent s'adresser aux cadres de santé des unités pour les conditions d'obtention.

II – ACCUEIL

L'accueil est assuré directement dans l'unité.

Les visites sont libres, mais préconisées à partir de 11h00.

Pour les formalités administratives, les familles doivent s'adresser au Bureau des entrées de l'Hôpital Charité, 44, rue Pointe Cadet, 42 000 Saint Etienne (face à l'accueil sécurité).Tel : 04 77 12 76 15

Le Bureau des Entrées est situé au rez-de-chaussée du Bâtiment N de l'Hôpital Charité (Bâtiment face à l'accueil Sécurité).

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00
et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

III – RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

(Médecins, Cadres de santé, Infirmières, Aides-soignantes, Assistants sociaux, Diététiciennes, Animatrices…).

L'ensemble des professionnels (équipe médicale et paramédicale) est à votre écoute dans le cadre de leur compétence et dans le respect de leur organisation.

La composition des équipes médicales et paramédicales ainsi que la possibilité de rencontres ou de permanences sont indiquées dans la fiche individuelle de chaque service remise à l'entrée du résident en Unité de Soins de Longue Durée.

Pour tout renseignement ou tout problème que vous souhaitez aborder, **le cadre de santé de chaque unité de soins est la personne référente que vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous.**

Vous pouvez également prendre contact soit avec le secrétariat du Pôle Médecines Transversales et de Réadaptation Tél : 04.77.12.70.36 soit avec la Direction des Usagers, Communication, Accueil Tél. 04.77.12.70.03. Tout incident, plainte ou conflit, sera traité avec tout le soin exigé et donnera lieu à une réponse écrite si nécessaire.

La commission des usagers veille au respect des droits des usagers et à l'amélioration de la qualité de l'accueil ainsi que de la prise en charge des patients. Le président de l'Association « Animation et Familles » fait partie de cette commission.

Comme tous les établissements hospitaliers et conformément aux dispositions législatives, l'établissement est engagé dans une démarche d'autoévaluation de la qualité des prestations qu'il délivre, en lien avec la Haute Autorité de Santé.

Un conseil de Vie Sociale se réunit 3 fois par an, les familles peuvent demander d'y participer en s'adressant à la Direction du Pôle de Gériatrie (Tel : 04 77 12 70 36).

Au cours de votre séjour, des enquêtes de satisfaction vous seront proposées.

IV – ORGANISATION DU SERVICE

L'organisation du service ainsi que les règles spécifiques au service (horaires des visites, horaires des repas…) sont indiquées dans la fiche individuelle de chaque unité de soins.

V – HÉBERGEMENT

Le résident ne pourra pas apporter du mobilier dans sa chambre déjà toute équipée.

Les photos pourront être apposées sur des supports magnétiques dans la chambre.

De plus :

- Il est interdit de modifier les installations électriques et de surcharger les prises.
- Les appareils électriques personnels ne sont pas admis (petit électroménager : couverture chauffante, radiateur…)
- Les résidents ou leurs familles ne sont pas autorisés à percer les murs, les sols…
- Toute anomalie technique remarquée dans la chambre devra être signalée afin d'avoir une intervention ou une réparation par le service de maintenance
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les résidents sont priés de ne pas conserver de denrées périssables
- L'entretien des chambres est assuré quotidiennement par l'établissement

Température des locaux :

Les chambres et l'ensemble des pièces communes font l'objet d'un système de rafraîchissement pour maintenir une température agréable.

Des fontaines d'eau réfrigérée sont à la disposition des résidents et familles.

Prévention incendie :
Les locaux sont équipés de dispositifs de sécurité appropriés et ont reçu la visite de la commission départementale de sécurité le vendredi 19 Octobre 2018.

VI – ENVIRONNEMENT

Les personnes âgées peuvent profiter des espaces verts dans l'enceinte du Pavillon « Yves DELOMIER ».

VII – RESTAURATION

Dans le prix de journée sont inclus les trois repas et les collations tous les jours de l'année.

VIII – LINGE PERSONNEL

Le résident doit amener son linge personnel et ses produits d'hygiène (gel douche, shampoing, rasoir…). Sauf demande expresse de la famille le linge personnel du résident est nettoyé par le CHU de Saint Etienne.
Il doit être obligatoirement marqué par la lingerie de l'Hôpital Bellevue.
Le CHU de Saint Etienne décline toute responsabilité si le linge personnel du résident n'a pas été marqué au préalable.
Le résident doit avoir un trousseau suffisant pour la rotation de son linge personnel entre la Blanchisserie du CHU et l'unité.

IX – DIVERSES PRESTATIONS

1 - Animation
L'équipe d'animation (3 animatrices) est à votre disposition:
Tél : 04.77.12.71.31

Le programme mensuel est affiché dans le hall d'entrée du pavillon et dans les unités de soins. Un programme individuel et prévisionnel est affiché dans la chambre du résident.

Le service Animation reçoit diverses revues et périodiques qu'il vous est possible de consulter dans la salle « Loire » sise au rez-de-chaussée.

2- Prestations aux accompagnants
Les accompagnants peuvent déjeuner dans le service avec leur proche.

L'achat des tickets repas se fait au Bureau des entrées de l'Hôpital Bellevue qui se situe au Bâtiment 13/15.

Horaires d'ouvertures des régies : semaine de 10 H 30 à 14 H 30.

Si vous souhaitez déjeuner dans le service, les tickets doivent être remis au service **48 heures avant** minimum.

- Tarif du ticket : voir annexe 2

3- Courrier

Les arrivées et départs ont lieu du lundi au vendredi. Le courrier expédié doit être correctement affranchi et correctement libellé.

Unités de soins de longue durée - Pavillon « Yves DELOMIER »

Adresse postale : CHU de Saint-Etienne
Hôpital Bellevue
Précisez l'unité
42055 Saint-Etienne Cedex 2

4- Téléphone

Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne met un poste téléphonique à votre disposition. Il est doté d'un numéro à 10 chiffres de type 04 77 34 xx xx se trouvant affiché à la tête du lit. Vous pouvez ainsi être joint sans aucune manipulation.

Si vous souhaitez appeler, vous devrez vous acquitter du forfait de raccordement auprès de la régie du Bureau des Entrées de Bellevue de 10H 30 à 14 H 30 ou de la Charité de 9H à 15 H30.

Ce forfait est valable pour un trimestre et vous permet de communiquer vers les fixes et portables. Il est nécessaire de faire le « 0 » avant d'effectuer le numéro de votre correspondant, par exemple : 0 04 77 XX XX XX

- Tarifs du forfait raccordement: voir annexe 2

5- Télévision

Chaque chambre est équipée d'une télévision sans frais supplémentaires.

6 - Accès WIFI à bas débit

L'accès au WIFI à bas débit est sans frais supplémentaires.

7 - Coiffure

Une liste de coiffeuses à domicile est affichée dans chaque unité d'USLD.
Un local de coiffure au niveau 1 est mis à disposition des coiffeuses, la prestation coiffure restant à l'initiative et à la charge du résident ou de sa famille.

8 - Café – Boutique

La gestion est assurée par l'association Animation et Familles.

- Les tarifs sont affichés sur place.

Le Café – Boutique est ouvert du lundi au dimanche de 14 H 30 à 17 H 30 en période hivernale et de 14 H 30 à 18 H en période d'été.

Il se situe au RDC du Pavillon « Yves DELOMIER ».

X - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, FACTURATION

Pour tous problèmes concernant les factures, pour la délivrance des bulletins de situation, attestations diverses, **s'adresser au bureau des entrées du pôle Gériatrie (Hôpital La Charité), 44 rue Pointe Cadet – 42 000 Saint Etienne.**

Bâtiment N – RDC – face à l'accueil Sécurité de l'Hôpital Charité.

- **Horaires d'ouvertures** : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00
  et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
- **Téléphone** : 04 77 49 60 30 (standard)
- **Fax** : 04.77.12.70.60

Pour tous problèmes concernant **le règlement** des provisions et des factures, les reçus, s'adresser à la **Trésorerie principale du CHU** sise :

2, Avenue Grüner
BP 80204
42 006 SAINT ETIENNE Cedex 1

- **Horaires d'ouvertures** : du lundi au vendredi (fermeture le jeudi)
  de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
- **Téléphone** : 04.77.49.60.30 (standard)
- **Fax** : 04.77.37.71.27

Concernant le **téléphone** :

- S'adresser au bureau des entrées auprès duquel vous avez fait le règlement.
- S'adresser au service qui fera appel à un technicien s'il s'agit d'un problème technique

XI – AIDES AUX FAMILLES

1 - Associations de bénévoles

A - Animation et Familles

Cette association a pour mission d'animer la vie des personnes hébergées dans les Unités de Soins de Longue Durée.

Elle apporte sa collaboration à l'équipe d'animation.
Elle est également à votre disposition pour recevoir vos observations et suggestions concernant la vie des résidents hébergés dans les Unités de Soins de Longue Durée.

Vous pouvez contacter les bénévoles de cette association à la permanence les lundis de 14 H 30 à 17 H 30 ou vous adresser aux bénévoles du Café Boutique les jours et heures d'ouverture.

L'association peut également être jointe par téléphone : 04.77.82.80.00 - poste 421104.

B - Autres associations

JALMALV (accompagnement des personnes en fin de vie) : 04.77.37.70.38

La liste de toutes les associations partenaires au quotidien du CHU de Saint-Etienne est consultable au Bureau des entrées de l'Hôpital Bellevue et de l'Hôpital Charité

2 - Aumônerie œcuménique

- Tout résident peut demander la visite d'un représentant du culte de son choix dont les coordonnées sont disponibles à l'affichage dans les unités de soins.
- Une équipe de bénévoles visite les résidents qui le désirent.

Annexe 1

PLAN DE L'HÔPITAL BELLEVUE
SITUATION DU PAVILLON « YVES DELOMIER »

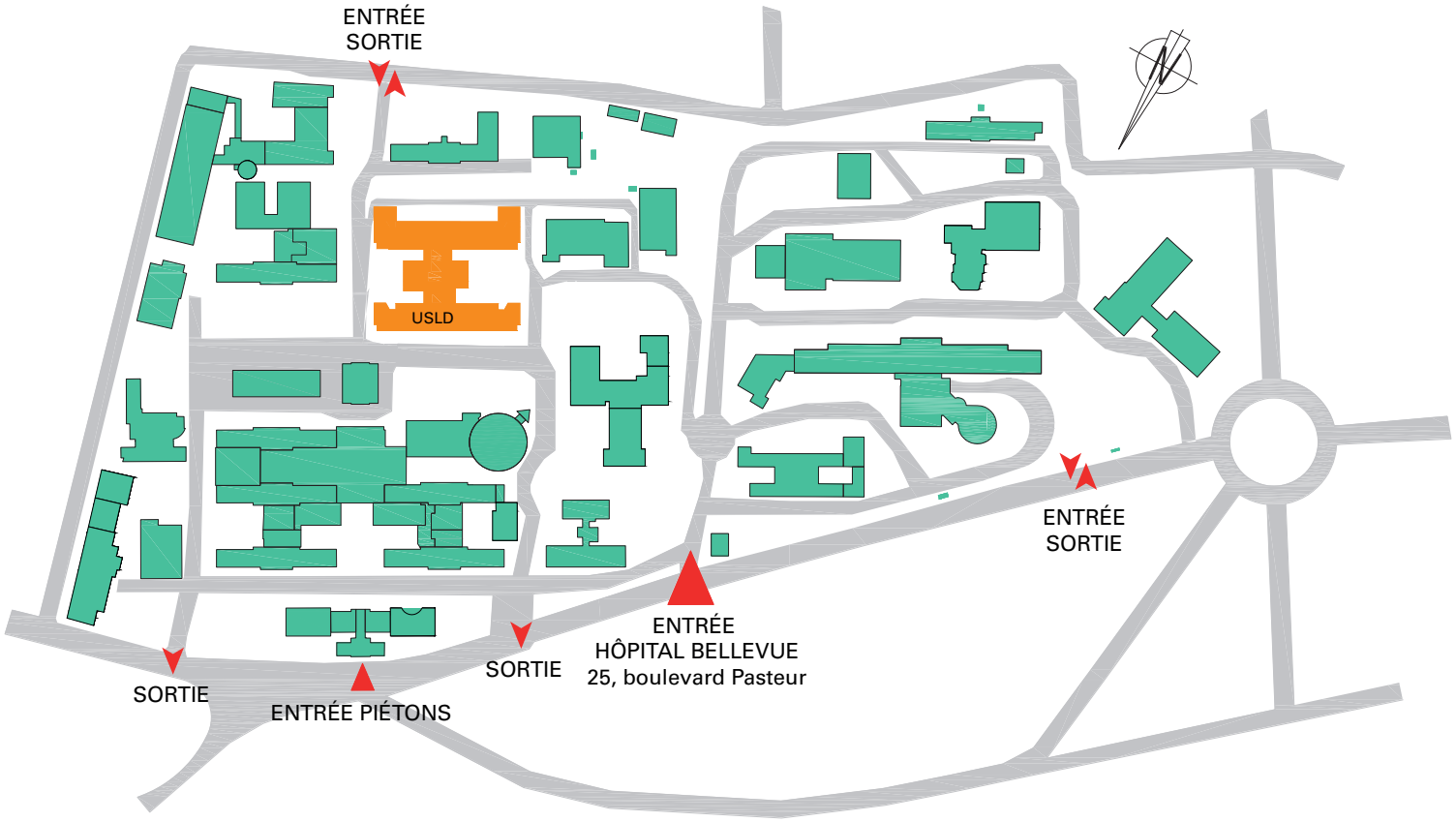
ENTRÉE
SORTIE
USLD
ENTRÉE
SORTIE
ENTRÉE
HÔPITAL BELLEVUE
25, boulevard Pasteur
SORTIE
SORTIE
ENTRÉE PIÉTONS

Annexe 2

TARIFS (au 01/01/2025)

RESTAURATION :

TARIF TICKET REPAS ACCOMPAGNANT.....12.63 €
Au 01/01/2023

TELEPHONE :

Au 01/01/2023

DROIT D'ACCES AU RESEAU.....13 €
(pour 3 mois)